

Banque de France, rapp., 22 juill. 2022

Banque de France, communiqué, 22 juill. 2022

L'Observatoire de la sécurité des moyens de paiement a remis son rapport annuel pour 2021. Après une année 2020 profondément marquée par la crise sanitaire, le marché français des paiements a renoué avec la croissance des flux, qui atteignent un plus haut niveau historique dans le sillage de l'embellie économique de 2021 : 28 milliards de transactions pour plus de 42 000 Md€ (+10 % du nombre de transactions par rapport à 2019).

Il ressort de ce rapport que :

- **pour la première fois, la carte dépasse le chèque** en montant et devient le troisième instrument de paiement scriptural dans les montants échangés derrière le virement et le prélèvement [...] (57 %).
- **les usages les plus innovants présentent les taux de croissance les plus soutenus** : le paiement par carte sans contact a poursuivi sa forte progression en 2021 (+43 %) [...] ; l'Observatoire relève aussi une forte augmentation des opérations par virement instantané (+138 %) et des paiements par carte via une solution mobile (+177 %), ces derniers représentant désormais près de 3 % des opérations par carte en magasin.

L'Observatoire note que la fraude aux moyens de paiement, qui s'établit à 1,2 Md€, connaît un rythme de progression très inférieur à celui des flux de paiement [...] :

– après trois années de légère progression, le taux de fraude à la carte diminue fortement pour s'établir à un niveau proche de son plus bas historique, à 0,059 % (retraits compris). Cette baisse résulte à la fois du maintien d'un haut niveau de maîtrise de la fraude au point de vente (0,011 %), y compris en sans contact (0,013 %), et d'une baisse de plus de 20 % du taux de fraude sur les paiements sur internet (0,196 %).

Ces derniers ont commencé à bénéficier des effets du **déploiement de l'authentification forte, réalisé au cours de l'année 2021, qui a permis de réduire fortement la fraude tout en accompagnant une croissance de l'e-commerce supérieure à 20 %**. Si le taux de fraude sur les paiements authentifiés fortement contribue logiquement à cette baisse (taux de fraude moyen de 0,10 %), la maîtrise du taux de fraude sur les transactions bénéficiant d'une exemption prévue par la réglementation (0,07 %) témoigne de la qualité des outils d'évaluation du risque déployés par les acteurs du paiement.

– si le chèque reste l'instrument le plus fraudé, les travaux conduits par l'Observatoire mettent en évidence les premiers bénéfices du renforcement des dispositifs bancaires de prévention de la fraude sur les encaissements frauduleux, qui sont souvent associés à des escroqueries [...].

- les instruments de paiement SEPA – virement et prélèvement
- restent les instruments de paiement les moins fraudés, avec un taux de fraude de l'ordre de 0,001 % [...].

Dans son rapport l'Observatoire note que les menaces sur les moyens de paiement évoluent, avec notamment le développement concomitant de techniques de fraude par « manipulation » des clients et de campagnes d'usurpation d'identité de plus en plus élaborées. **En complément de l'authentification forte pour sécuriser les opérations de paiement, le recours à des solutions sécurisées d'identité numérique permettrait de renforcer le niveau de confiance** lors des démarches en ligne, notamment pour certaines opérations sensibles connexes au paiement (ouverture d'un compte client, changement de téléphone, de coordonnées bancaires, etc.).

Sources:

- Lexisveille
- UROC